

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE (BP FLEURISTE)

EN FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Période de septembre à juin



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Personnes qui souhaitent développer la créativité et le savoir
- Approfondir les connaissances sur la clientèle, le marché et la gestion en entreprise
- Permettre l'acquisition d'une autonomie afin de suppléer le responsable du magasin

■ Le BP Fleuriste :

- Diplôme de niveau 4 délivré par l'Éducation Nationale
- Destiné aux personnes souhaitant s'installer en fleuristerie
- Poursuite en brevet de maîtrise

CONTENU DE FORMATION

En fonction de la demande : Possibilité d'établir un plan de formation avec les modules ou les blocs de compétences souhaités.

Blocs de compétences

*(la validation de l'ensemble des modules permet l'obtention du diplôme)
Le BP Fleuriste est délivré en épreuves ponctuelles terminales*

MODULES	CONTENUS	VOLUME HORAIRE
E1	Réalisation d'arrangements dans tous les styles de l'art floral	270H
E2	Conception et réalisation d'un projet de création florale	162H
MATIÈRES ASSOCIÉES	Botanique	27H
	Arts appliqués/dessin	108H
E3	Gestion et management	81H
E4	Développement commercial	108H
MATIÈRES ASSOCIÉES	EEJS	27H
E5	Expression et ouverture sur le monde	108H
E6	Anglais	27H
	Récup vécu	27H

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques, travaux pratiques

PLATEAUX TECHNIQUES

- Salle de travaux pratiques
- Salles informatiques
- Un CdR (Centre de Ressources) et un CDI (Centre de Documentations et d'Informations)



Taux de réussite : **70%**



Taux de satisfaction : **3.25/5**



Taux d'insertion : **80%**

Résultats selon répondants et sous réserve de retours supplémentaires encore non parvenus.

ACCÉDER À LA FORMATION

Le conseil Régional Auvergne Rhône Alpes participe financièrement aux investissements matériels à destination de cette formation.

Durée	27 semaines de formations sur 2 ans avec 35H/semaine soit 945 H
Public	Jeunes de 16 à 29 ans révolus
Conditions d'admission Prérequis	<ul style="list-style-type: none">• Être âgé de 15 ans révolus et de moins de 30 ans à l'entrée en cours de formation• Être titulaire du CAP Fleuriste ou de tout autre diplôme d'un niveau supérieur• Avoir souscrit un contrat d'apprentissage de 24 mois avec un fleuriste
Rémunération	Pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage.
Repas Hébergement Accessibilité	Possibilité de restauration et d'hébergement Le centre intègre la démarche H+ Nous contacter

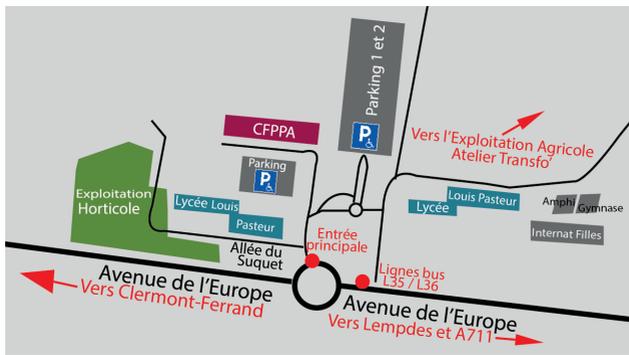
LE CENTRE

Situé à proximité de Clermont-Ferrand le CFPPA de Marmilhat, regroupe depuis 2019 la formation professionnelle continue et la formation par apprentissage.

Il prépare aux différents métiers de la filière agroalimentaire, paysage, agricole, fleuriste, plantes aromatiques et médicinales, commerce et animalier. Il est également possible de se former à certaines réglementations comme le Certiphyto et l'HACCP.

Le CFPPA peut également vous accompagner dans vos démarches de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).





Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap, conformément à la réglementation en vigueur.

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

 Allée du Suquet - BP 70024
63370 Lempdes

 cfppa.marmilhat@educagri.fr
www.cfppa.marmilhat.fr

 Tel : 04 73 91 63 04

Suivez-nous sur :  

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil



Actualisé le : 13/02/2024